

Les rapports que nous recevons du secrétaire d'État aux affaires extérieures (M. Pearson) indiquent que lui-même et les membres de la délégation canadienne participent aux discussions non officielles sur toutes ces questions, tout aussi activement que n'importe quelle autre délégation, à l'exception de celles des pays directement intéressés aux problèmes de l'Indochine. Comme on l'a dit à la Chambre, nous avons été invités à la conférence sur le problème de Corée, mais on ne nous a pas invités,—d'autres pays plus directement intéressés que nous n'ont pas été invités non plus,—à prendre part aux discussions officielles sur la situation d'Indochine.

Je suis sûr que tous ceux qui s'intéressent vraiment à la paix se préoccupent beaucoup de ce qu'on peut faire, ainsi que des pactes de sécurité qui pourraient être utiles n'importe où. Mais, quant à savoir si le Canada devrait ou non participer à d'autres pactes de sécurité que celui de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord, c'est une question que nous n'avons pas eu encore à examiner et au sujet de laquelle nous n'avons pas encore eu à en venir à une conclusion. La déclaration que j'ai faite à la Chambre vaut toujours. Si nous concluons que ce serait utile à la paix mondiale,—et cela signifierait que ce serait utile et dans l'intérêt du Canada,—et si nous décidons de faire des recommandations, nous les soumettrons à la Chambre pour qu'elles y soient discutées. En attendant, il n'y a rien que je puisse utilement dire à la suite de la déclaration que le président des États-Unis a faite hier. La question fait certes l'objet d'une étude. Des entretiens préliminaires ont lieu, mais ils ne sont pas encore rendus au point où il nous faudrait dire si et dans quelles conditions nous pourrions juger qu'il serait dans l'intérêt du Canada d'y prendre part.

M. Green: Puis-je poser une autre question? Le premier ministre peut-il expliquer comment la déclaration que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est censé avoir faite à Genève cadre avec cela? D'après une dépêche parue dans les journaux d'hier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures aurait dit:

"L'échec, ici...

C'est-à-dire à Genève.

...pourrait fort bien exiger un nouvel examen collectif de la part de ceux qui, à la suite de cet échec, se sentiraient encore plus menacés, ainsi que d'autres voies et moyens de pallier cette menace..."

Le très hon. M. St-Laurent: Je ne peux rien ajouter aux paroles qu'aurait prononcées le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans

sa réponse aux journalistes qui l'interrogeaient à ce sujet. Voici une nouvelle publiée hier soir dans le *Journal d'Ottawa*:

Le ministre des Affaires extérieures, M. Pearson, a déclaré aujourd'hui qu'il n'avait pas songé, en rédigeant son discours pour la conférence de Genève, à la possibilité précise de la participation du Canada au pacte de sécurité projeté intéressant le Sud-Est de l'Asie.

Il a formulé cette observation lorsqu'on l'a interrogé sur la signification de l'énoncé, contenu dans son discours d'hier, selon lequel l'échec de la conférence sur les affaires d'Extrême-Orient pourrait porter les puissances de l'Ouest à prendre d'autres mesures de sécurité collective. Cela s'appliquerait tout particulièrement à l'Indochine.

Je ne peux rien ajouter à cela. A l'heure actuelle, on a parfois tendance à essayer de donner à ce qui est dit un sens que ne voulait pas donner à ses paroles celui qui les a prononcées. Cette attitude est fort naturelle, car nous nous intéressons tous, à titre de particuliers, à la sécurité du monde et tous, en ce moment, nous cherchons à obtenir à ce sujet tous les renseignements possibles. Il est fort naturel qu'à cause de ce sentiment, on prête parfois aux déclarations un sens que ne voulaient pas leur donner ceux qui les ont formulées.

(Plus tard)

M. E. D. Fulton (Kamloops): J'aimerais poser au premier ministre une question qui découle de la réponse qu'il a donnée à une question précédente. Vu que le Canada est, manifestement et, ainsi que l'a dit le très honorable premier ministre, à bon droit intéressé au succès ou à l'échec de la conférence sur l'Indochine, le gouvernement du Canada est-il intervenu quant à la question de savoir si nous devons être invités ou non à participer aux entretiens officiels, à cette conférence?

Le très hon. M. St-Laurent: La réponse à cette question est non, monsieur l'Orateur.

(Plus tard)

CONFÉRENCE DE GENÈVE—RETOUR DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

A l'appel de l'ordre du jour:

M. Donald M. Fleming (Eglinton): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au premier ministre une question qui se rattache jusqu'à un certain point à la réponse qu'il a donnée à l'honorable représentant de Vancouver-Quadra (M. Green). Est-il prévu que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson) doit continuer à diriger la délégation canadienne à Genève pendant toute la durée de la conférence ou doit-il revenir au pays? Dans ce cas, le premier ministre pourrait-il